



TURKEY FARMERS
OF CANADA™
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA™

L'influenza Aviaire et la Biosécurité



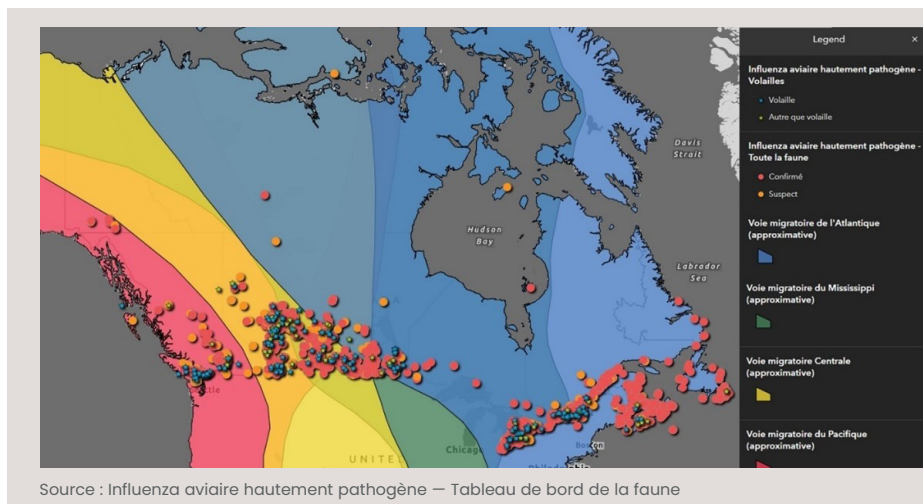
SURVIE PERSISTANTE DE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS L'ENVIRONNEMENT

Le virus qui cause la grippe aviaire peut survivre dans l'environnement à l'extérieur d'un hôte pendant de longues périodes (c.-à-d. plus de trois mois), particulièrement dans des conditions froides et humides. Le virus peut se propager par le mouvement des oiseaux, des personnes, des objets et être transporté par le vent sur de courtes distances. La biosécurité à la ferme demeure essentielle à la prévention.

Mouvement des Oiseaux et Propagation à Travers le Pays

Les oiseaux migrateurs sauvages, en particulier la sauvagine, sont l'hôte naturel et le réservoir de la grippe aviaire. Les oiseaux sauvages présentent souvent peu ou pas de symptômes, de sorte qu'ils peuvent facilement propager le virus sur de longues distances le long de leurs voies migratoires au printemps et à l'automne.

Il y a huit voies migratoires dans le monde qui se chevauchent. Quatre de ces voies de migration, soit le Pacifique, le Centre, le Mississippi et l'Atlantique, sont situées en Amérique du Nord, et décrivent les habitudes de migration des oiseaux le long de l'axe nord-sud à l'intérieur du continent.



Source : Influenza aviaire hautement pathogène — Tableau de bord de la faune

Jusqu'à 200 espèces d'oiseaux sauvages ont été classées comme étant impliquées dans la transmission, les hôtes accidentels ou les oiseaux de proie et détritivores. Un certain nombre d'infections de mammifères ont également été signalées, en particulier chez des espèces de charognards.

L'épidémie actuelle au Canada a commencé par la détection de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez un goéland à Terre-Neuve en décembre 2021, après que la migration des oiseaux sauvages a transporté le virus à travers l'Atlantique depuis l'Europe, et s'est ensuite rapidement propagée à des détections d'oiseaux sauvages dans toutes les provinces et tous les territoires au cours de l'année 2022. La première détection commerciale a eu lieu en Nouvelle-Écosse en février 2022 et, en avril, s'était propagée en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et au Nouveau-Brunswick (troupeau de basse-cour seulement). La carte ci-dessus illustre le croisement entre la détection d'oiseaux sauvages et de volailles domestiques, ainsi que le nombre accru de détections où les voies migratoires nord-américaines se chevauchent.

FACTEURS DE RISQUE

Bien que la recherche ait permis de mieux comprendre comment la grippe aviaire se déplace sur de longues distances le long des voies migratoires, on ne comprend pas aussi bien comment le virus se déplace des oiseaux sauvages vers la volaille commerciale et d'autres recherches sont en cours pour mieux expliquer la propagation.

Les enquêtes épidémiologiques menées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour l'écllosion actuelle

appuient principalement les introductions indépendantes du virus résultant d'un contact avec des oiseaux sauvages ou un environnement contaminé ou, dans certains cas, la propagation latérale due au partage des employés ou de l'équipement. Il n'y a aucune preuve de propagation des troupeaux de basse-cour à la volaille commerciale. De plus, les fournisseurs de services qui n'ont pas de contact avec les oiseaux ne semblent pas jouer un rôle dans la transmission de la maladie.

Les facteurs de risque suivants ont été relevés :

- Être situé près d'une zone humide.
- Avoir des oiseaux mélangés, certains ayant un accès extérieur.
- Partage d'employés et d'équipement entre les sites d'une seule entreprise ou manquements en matière de biosécurité. Déplacement des oiseaux et exposition à l'environnement.
- Oiseaux sauvages accédant aux granges.
- Oiseaux sauvages ayant accès aux carcasses.

Que pouvez-vous faire?

Comme on s'attend à ce que le niveau de contamination des oiseaux sauvages et de l'environnement demeure élevé, et compte tenu des facteurs de risque ci-dessus, votre meilleur plan consiste à renforcer et à suivre avec vigilance des mesures de biosécurité strictes afin de réduire la menace que représente la grippe aviaire pour votre troupeau.

Mesures de biosécurité accrues

Vous trouverez ci-dessous une référence pour l'élaboration de procédures de biosécurité améliorées pour votre ferme. Elle est fondée sur les exigences du Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) des ÉDC, les ressources supplémentaires en biosécurité et les conclusions de l'éclosion actuelle.

- Attribuez les responsabilités pour le protocole de biosécurité amélioré (p. ex., gestionnaire de la ferme, employés).
- Assurez-vous que le personnel, les visiteurs, les fournisseurs et le personnel de service respectent vos exigences en matière de biosécurité.
- Assurez-vous d'avoir une combinaison jetable, des couvre-bottes en plastique et d'autres fournitures de biosécurité (p. ex., un filet à cheveux, des lunettes de sécurité, un masque, des gants jetables, du désinfectant pour les mains) à portée de la main.
- Évitez les entrées non essentielles dans vos installations agricoles et vos poulaillers. Si des visites sont nécessaires, informez les visiteurs de vos mesures de biosécurité améliorées et assurez-vous que les visiteurs n'ont pas visité une autre ferme le même jour.
- Fournissez un stationnement aux visiteurs loin du poulailler.
- Tenez un registre de tous les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de votre ferme, pas seulement des visiteurs de la grange.
- Bloquez toutes les routes d'accès aux locaux de votre ferme (p. ex., à l'aide d'une barrière, d'une chaîne, d'un véhicule) et installer des panneaux de biosécurité à l'entrée de votre ferme.
- Installez un site de nettoyage et de décontamination pour les véhicules et le personnel à l'accès principal à la zone d'accès contrôlé (ZAC). Disposez des produits de nettoyage et de désinfectant sur le site de décontamination.
- Évitez le contact direct avec les exploitations avicoles et le personnel avicole hors ferme.
- Évitez tout contact avec d'autres espèces d'oiseaux, y compris les oiseaux de compagnie.
- Ne visitez pas d'autres fermes et évitez de visiter des lieux de rassemblement communs, comme des cafés locaux ou des assemblées publiques.
- Tenez à jour votre plan d'intervention en cas de maladie ou d'urgence propre à la ferme.
- Suivez de près la santé du troupeau, notamment le nombre des décès d'oiseaux, la consommation d'eau et de moulée, et les comportements anormaux des oiseaux.
- Consultez immédiatement votre vétérinaire en cas de morts inexplicables ou de maladie du troupeau.
- Faites autopsier les oiseaux morts.
- *Si la présence de l'influenza aviaire est soupçonnée ou confirmée, informez-en immédiatement le bureau de votre office provincial et le vétérinaire de l'ACIA de votre district.*

Mesures d'entrée dans le poulailler :

- Nettoyez et désinfectez vos entrées dans le poulailler chaque jour.
- Portez des vêtements et des bottes adaptés aux poulaillers ou des couvre-bottes en plastique.
- Utilisez du désinfectant pour les mains ou lavez-vous les mains à l'entrée et à la sortie.
- Améliorez la conception de votre entrée dans le poulailler.
 - Éloignez-vous d'une entrée dans la zone d'accès restreint qui est simplement marquée par une ligne ou du ruban adhésif sur le plancher, car elle ne permet pas d'empêcher l'entrée.
 - Remplacez cette entrée par un séparateur physique (p. ex., banc) ou ce qu'on appelle une entrée danoise afin de fournir une barrière d'accès à la zone d'accès restreint qui est assez haute et assez large pour qu'on ne puisse pas la manquer. Il s'agit d'un meilleur rappel de changer de bottes avant de traverser.



Les poulaillers qui n'ont pas de salle d'entrée présentent un risque plus élevé de biosécurité.



Lutte antiparasitaire :

- Maintenez un programme efficace de lutte antiparasitaire à l'intérieur et autour de vos poulaillers.
- Évitez le contact avec les oiseaux sauvages.
- Portez une attention particulière à la lutte efficace contre les insectes.

Envisagez d'utiliser des stratégies de dissuasion des oiseaux sauvages, le cas échéant et selon les disponibilités. Toutefois, n'oubliez pas que la chasse aux oiseaux sauvages peut accroître la probabilité de contaminer les tracteurs et les chaussures et de rapprocher le virus de l'entrée du poulailler.

- Assurez-vous que les moustiquaires des fenêtres, des événements et des autres ouvertures du poulailler sont suffisamment petites pour empêcher toute entrée d'oiseau (les ouvertures des mailles ne doivent pas dépasser 2,5 cm).
- Assurez-vous que vos poulaillers sont exempts de trous visibles à l'intérieur et à l'extérieur et que les portes et les cadres de porte sont bien serrés.
- Gardez les environs du poulailler exempts de longues herbes, de débris, de déchets et d'équipement jeté.
- Remplissez les nids-de-poule ou les dépressions à proximité des poulaillers où l'eau peut stagner.

Le virus de la grippe aviaire a été décelé chez les mouches et les ténébrions. Les mouches peuvent infecter jusqu'à 96 heures après l'exposition et se déplacer jusqu'à 3 km². Les ténébrions vivent de trois mois à un an et parcourent de longues distances.

Équipement :

- Assurez-vous que tout l'équipement est nettoyé et désinfecté avant d'entrer dans un poulailler. Cela comprend l'équipement de votre propre ferme, surtout s'il a été entreposé à l'extérieur.
- Évitez de partager de l'équipement avec d'autres fermes, car la pratique du partage d'équipement s'est révélée être un point d'introduction important du virus. Si nécessaire, assurez-vous que l'équipement est nettoyé et désinfecté entre les fermes avant et après son utilisation.
- Fournissez une aire de nettoyage et de désinfection désignée pour l'équipement entrant dans votre ferme.

Oiseaux en mouvement

- Si vous déplacez des dindons d'un poulailler à l'autre, prenez des mesures pour prévenir le contact avec des oiseaux sauvages et avec des terrains et un environnement contaminés (p. ex., utilisez une remorque de bétail couverte).

Mortalités et élimination des ordures :

- Assurez-vous que toutes les fournitures de biosécurité jetables demeurent sur votre ferme.
- Gardez les mortalités dans des contenants couverts avant et pendant le transport vers l'aire d'élimination afin de protéger les carcasses contre les charognards et les insectes.
- Pratiquez le compostage ou la congélation des oiseaux morts et veillez à ce qu'aucun animal domestique ou sauvage n'ait accès aux oiseaux morts.
- Portez un équipement de protection lors de l'euthanasie d'oiseaux malades. Après l'euthanasie d'oiseaux malades, lavez-vous les mains, changez de combinaison et nettoyez et désinfectez les bottes avant de reprendre le travail avec le troupeau.

Litière :

- Utilisez des copeaux propres (source commerciale). Il est très risqué de rentrer de la paille du champ.
- Si vous devez faire venir de la paille du champ, couvrez toutes les balles utilisées pour la litière; n'utilisez pas les couches extérieures; envisagez de pulvériser du désinfectant après avoir épluché la couche supérieure; et n'utilisez pas de balles qui présentent des signes évidents de déjections d'oiseaux ou d'infestation de ravageurs.

Les constatations de chercheurs canadiens (Racicot et coll., 2011) indiquent qu'il y a un manque de compréhension des mesures de biosécurité, particulièrement en ce qui concerne les procédures d'entrée et de sortie des poulaillers. Au cours de cette recherche, des caméras cachées ont été installées dans huit fermes avicoles, et on a consigné si les agriculteurs avaient suivi ou non les mesures de biosécurité établies. On a constaté que sur les 883 visites de poulaillers effectuées par 102 personnes différentes, un total de 44 erreurs différentes ont été observées. Les erreurs les plus courantes ont été de ne pas respecter la zone d'accès restreint désignée, par exemple, de marcher avec des bottes sales directement dans une zone propre (61,4 %), de ne pas changer de bottes destinées au poulailler ou de ne pas mettre de couvre-bottes en plastique (13,6 %) et de ne pas se laver les mains (11,4 %).

COMMENT ASSURER LE RESPECT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ — LA FORMATION DES EMPLOYÉS EST ESSENTIELLE

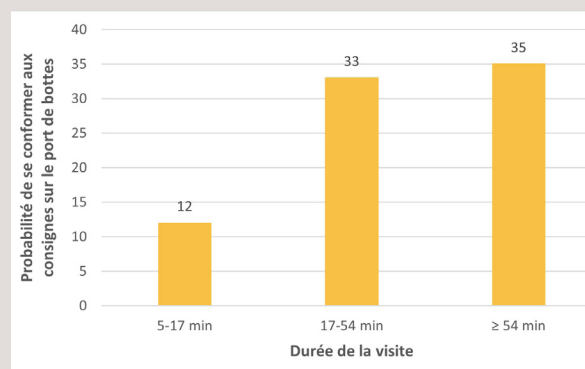
Les mesures de biosécurité doivent être appliquées de façon uniforme pour réussir. Des recherches antérieures sur la conformité aux mesures de biosécurité montrent que des erreurs peuvent se produire.

PAR CONSÉQUENT :

La formation des employés sur l'importance de la biosécurité et sur la façon d'appliquer correctement les mesures de biosécurité est la clé de la conformité.

- *Discutez de la biosécurité avec vos employés et fournissez des rappels réguliers.*
- *Affichez des rappels de biosécurité dans les salles d'entrée de votre poulailler.*
- *Expliquez les conséquences des erreurs de biosécurité.*
- *Insistez sur le fait que l'importance de la biosécurité à l'entrée d'un poulailler ne dépend pas de la durée de la visite d'un poulailler.*

Les mêmes chercheurs ont également découvert que le respect des mesures de biosécurité diminue lors des visites plus courtes au poulailler, comme le montre le graphique suivant.



Source : Racicot et coll., 2012

Risque Pour la Santé Publique

À l'échelle mondiale, on s'intéresse de plus en plus aux risques pour la santé publique de la grippe aviaire et de la possibilité d'une pandémie. Les cas d'IAHP chez les humains sont rares et se produisent habituellement seulement chez les personnes qui ont un contact étroit avec des oiseaux infectés ou des environnements contaminés. Bien que des cas humains d'IAHP H5N1 aient été enregistrés dans plusieurs pays, il n'y a aucune preuve de transmission soutenue entre humains et aucun cas humain connu d'IAHP au Canada associé à l'écllosion actuelle. Toutefois, il est toujours important de connaître les mesures de santé à prendre, y compris le port d'équipement de protection individuelle (EPI) et le vaccin annuel contre la grippe.



Contactez-nous
905-812-3140



info@tfc-edc.ca

Références :
Racicot, M., Venne, D., Durivage, A. et Vaillancourt, J.P. 2011. Description of 44 biosecurity errors while entering and exiting poultry barns based on video surveillance in Quebec, Canada. Preventive Veterinary Medicine 100:193-199.
Racicot, M., Venne, D., Durivage, A. et Vaillancourt, J.P. 2012. Evaluation of strategies to enhance biosecurity compliance on poultry farms in Québec: Effect of audits and cameras. Preventive Veterinary Medicine 103: 208-218.